

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 9 juillet à 14 h 30
« Le rôle des retraités dans la société »

Document N°5
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Le rôle des retraités dans la société : résultats récents au niveau européen

Nicolas Briant (Fondation Dauphine)

Le rôle des retraités dans la société :
résultats récents au niveau européen

Premiers résultats de la vague 4 de SHARE

Résumé

La retraite est un moment de la vie au cours duquel les ménages et les individus restent globalement assez actifs. Un quart des ménages fournit de l'aide en temps ou effectue des dons financiers à des proches et une part encore plus importante garde ses petits-enfants. Néanmoins, des disparités sont observées aux différents âges ainsi qu'entre les pays européens. La participation à des activités sociales présente, quant à elle, un décrochage à partir de 70 ans principalement du fait de l'état de santé qui se dégrade. L'activité sociale des retraités en France ne se singularise pas par rapport aux autres pays européens.

Rédacteur : Nicolas Briant (*Gestionnaire de l'enquête SHARE France, Fondation Dauphine*)

Version finale (1^{er} juillet 2013)

Cette étude, réalisée à la demande du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), compare la France avec quelques pays européens sur le rôle des retraités dans la société, à l'aide des données de l'enquête SHARE (*Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe*).

Les trois thèmes suivants sont abordés dans ce document :

- (1) Les activités pratiquées par les retraités pour autrui : bénévolat associatif, garde des petits-enfants, soins aux personnes âgées dépendantes...
- (2) Les aides reçues par les retraités et dons d'argent versés et reçus ;
- (3) La sociabilité des retraités, leur participation à la vie associative, à la vie civique.

L'enquête européenne SHARE est une base de données longitudinale, multidisciplinaire et internationale concernant plus de 80 000 européens âgés de 50 ans et plus. Conduite dans vingt pays représentant toutes les régions d'Europe, l'enquête est réalisée tous les deux ans depuis 2004. Les données recueillies comprennent des variables de santé, des données psychologiques, des variables économiques (emploi, retraite, patrimoine, etc.) et des informations sociologiques (famille, entraide, réseaux sociaux). L'enquête SHARE a pour objectif d'analyser les problèmes économiques et sociaux liés au vieillissement de la population en Europe.

Dans les parties sociale et financière du questionnaire de la vague 4 de SHARE, dont la collecte a eu lieu en 2010-2011, trois modules abordent les questions du rôle social :

- Module SP – Entraide : comporte des questions concernant l'aide (personnelle, ménagère ou administrative) reçue ou donnée à l'extérieur ou à l'intérieur du ménage ;
- Module FT – Transferts financiers : aborde les dons aux proches versés ou reçus (dons de 250 euros ou plus ; dons de plus de 5 000 euros) ;
- Module AC – Activités : contient une partie sur les activités réalisées par les répondants au cours de la dernière année.

La première partie de ce document décrit les échantillons retenus pour répondre aux différentes questions. Les trois parties suivantes, illustrant les 3 thèmes retenus pour la réunion du COR, présentent des statistiques descriptives ainsi que les résultats de plusieurs analyses probit dont nous disposons. Les disparités observées sur ces différentes dimensions entre les pays participant à l'enquête SHARE peuvent s'expliquer par de nombreux facteurs (différents régimes de protection sociale et facteurs sociaux et culturels notamment). La première version de cette étude a pour objectif de décrire différentes situations et non de les expliquer de manière exhaustive.

(1) Champ de l'étude

Les données proviennent de la vague 4 de SHARE (2010- 2011)¹ qui a concerné 16 pays d'Europe : Suède, Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France, Suisse, Autriche, Espagne, Italie, Pologne, République Tchèque, Hongrie, Portugal, Slovénie, Estonie. Dans les graphiques, les pays seront décrits par un code à deux lettres (voir tableau 1). De plus, dans tous les tableaux et graphiques ils sont présentés dans le même ordre.

Les résultats présentés concernent les retraités. Une partie des ménages interrogés dans l'enquête SHARE, qui porte sur les 50 ans et plus, doit donc être sélectionnée. Les retraités sont les personnes qui se sont déclarées retraitées (y c. préretraite, retraite anticipée, cessation progressive d'activité) dans l'enquête.

Selon les cas, les résultats portent sur les *personnes* retraitées ou les *ménages* retraités. Par ménage retraité, nous entendons les ménages comprenant au moins un retraité. En effet, dans l'enquête SHARE, certaines questions concernent l'individu (ex. : les activités réalisées) et d'autres le ménage dans son ensemble (ex. : les dons financiers effectués ou reçus).

En vague 4, 58 489 personnes de 50 ans ou plus ont été interrogées dont 32 544 retraités. On compte 25 226 ménages retraités. Ceux-ci représentent 63% des 40 129 ménages enquêtés en vague 4 (tableau 1).

Par ailleurs, les ménages n'ont pas tous la même composition, leur taille allant de 1 à 12 personnes. Néanmoins, les ménages de 1 personne (32%) ou 2 personnes (53%) restent majoritaires avec plus de 85% des ménages retraités.

Enfin, pour des raisons de représentativité, nous avons limité les analyses aux retraités ou aux ménages retraités âgés de plus de 55 ans, cela revenant à supprimer 388 individus ou 286 ménages. La raison principale de cette restriction provient du fait que plusieurs pays, en vague 4, n'ont pas ajouté d'échantillon de rafraîchissement (nouveaux individus répondant) à leur échantillon longitudinal. Ceci conduit à une sous-représentation des individus âgés de 50 à 55 ans. Par ailleurs, les résultats présentés ici sont des résultats bruts sans recours à des pondérations.

¹ Ce document utilise les données de la vague 4 de SHARE (version 1.1.1), arrêtées au 28 mars 2013. Le recueil des données SHARE a essentiellement été financé par la Commission européenne à travers le Ve Programme cadre de recherche et développement (PCRD) (projet QLK6-CT-2001-00360 au sein du programme thématique sur la qualité de vie), à travers le VIe PCRD (projets SHARE-I3, RII-CT-2006-062193, COMPARE, CIT5-CT-2005-028857, et SHARELIFE, CIT4-CT-2006-028812) et à travers le VIIe PCRD (SHARE-PREP, N° 211909, SHARE-LEAP, N° 227822 et SHARE M4, N° 261982). Le financement additionnel provient de l'Institut national du vieillissement américain (U01 AG09740-13S2, P01 AG005842, P01 AG08291, P30 AG12815, R21 AG025169, Y1-AG-4553-01, IAG BSR06-11 et OGHA 04-064), du ministère de l'Education et de la Recherche allemand ainsi que d'autres sources nationales auxquelles nous exprimons notre gratitude (voir www.share-project.org pour la liste complète).

Tableau 1 – Effectifs par pays des échantillons de la vague 4 de SHARE

Pays	Individus		Ménages	
	Retraités	Total	Retraités	Total
Suède (SE)	1 329	1 951	985	1 376
Danemark (DK)	1 033	2 276	779	1 540
Allemagne (DE)	983	1 572	733	1 064
Pays-Bas (NL)	1 232	2 762	989	1 893
Belgique (BE)	2 449	5 300	1997	3 748
France (FR)	3 343	5 857	2639	4 150
Suisse (CH)	1 652	3 750	1304	2 637
Autriche (AT)	3 233	5 286	2581	3 765
Espagne (ES)	1 421	3 570	1228	2 251
Italie (IT)	1 884	3 583	1458	2 300
Pologne (PL)	1 194	1 724	848	1 099
République Tchèque (CZ)	4 140	6 118	3047	4 147
Hongrie (HU)	1 956	3 076	1427	2 021
Portugal (PT)	1 124	2 080	881	1 384
Slovénie (SI)	1 814	2 756	1461	2 117
Estonie (EE)	3 757	6 828	2869	4 637
Total	32 544	58 489	25 226	40 129

Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1)

(2) Les activités pratiquées par les retraités pour autrui

Dans cette partie, sont décrites l'aide apportée par les retraités à leurs proches extérieurs au ménage, l'aide apportée au sein du ménage, la garde des petits-enfants ainsi que la pratique du bénévolat. Pour chacune de ces activités, des comparaisons par âge, pour l'ensemble des pays européens, ou par pays ont été effectuées. Par défaut, les résultats sont présentés pour l'ensemble des ménages retraités de l'échantillon européen et portent donc sur l'ensemble des pays.

(2.1) Aide apportée à un proche extérieur au ménage

Les questions portant sur l'aide (soins personnels ou aide ménagère) que le ménage a apporté à des proches extérieurs au ménage ont été posées à une seule personne du ménage (le « répondant famille »). Les analyses sont donc présentées au niveau ménage. Un seul individu (le plus âgé) a été conservé et certaines de ses caractéristiques individuelles sont reprises pour décrire le ménage.

Parmi les 24 831 ménages retraités ayant répondu à ces questions, 23% apportent de l'aide à au moins un proche extérieur au ménage². Par ailleurs, parmi ces ménages 7% (1 643) aident au moins 2 personnes et 2% (486) aident au moins 3 personnes.

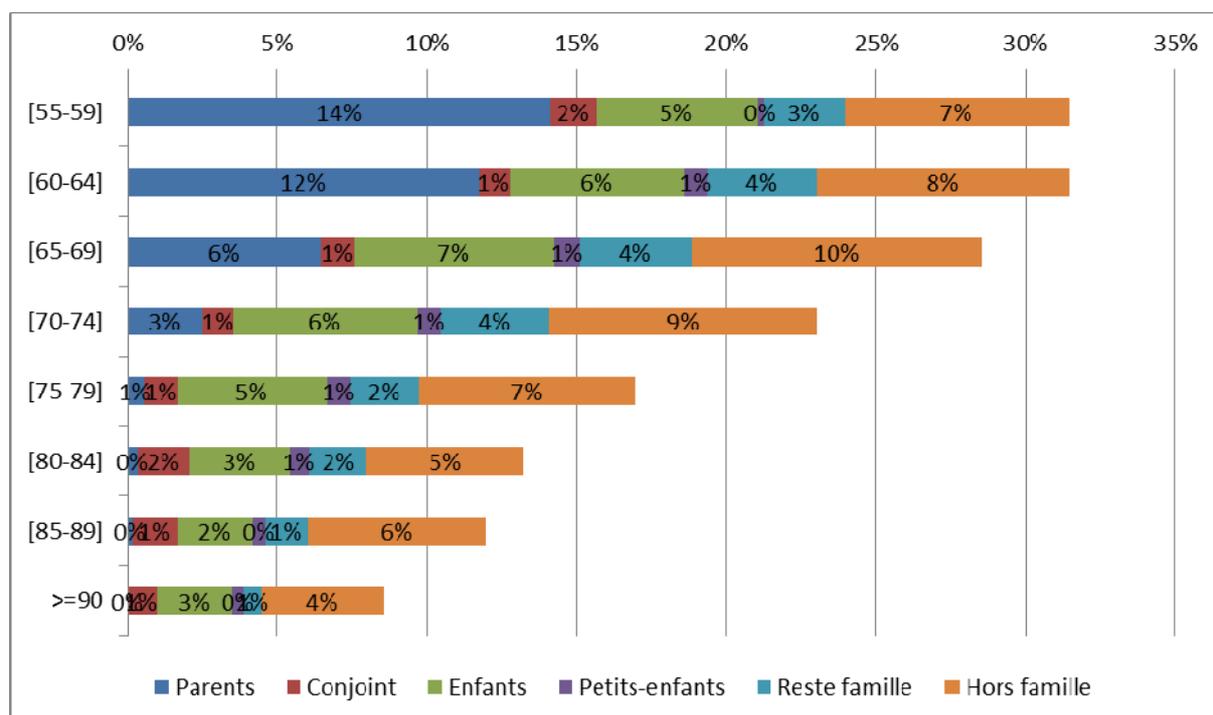
Après une stagnation, la proportion de ménages retraités aidants est décroissante avec l'âge à partir de 65 ans, passant de 31% pour les 60-64 ans à moins de 10% à partir de 90 ans (graphique 1).

La question de l'aide du ménage envers un proche extérieur au ménage a été posée à chaque ménage jusqu'à 3 fois car il n'est pas rare que les ménages aident plusieurs proches. A chaque réponse positive, il a été demandé quel était le destinataire de l'aide. Parmi les personnes citées en premier, la famille est majoritaire (deux-tiers des destinataires), que ce soit les enfants (24%) ou les parents (20%). Cependant, l'importance des proches hors familles (ami, ancien collègue, voisin, ...) est à souligner ; ils représentent 34% des destinataires.

Le type de destinataires évolue en fonction de l'âge. L'aide vers les parents est majoritaire chez les jeunes retraités avec 14% de ménages retraités de 55 à 64 ans citant leurs parents en premier destinataire. Avec le décès des parents, l'aide des retraités se dirige ensuite majoritairement vers les enfants et les proches hors de la famille.

² Résultat inférieur aux 28,7% trouvés par François-Charles Wolff et Claudine Attias-Donfut dans « Les comportements intergénérationnels en Europe » à partir de la vague 1 de SHARE sur une base plus restreinte de pays.

Graphique 1 – Aide des ménages retraités à leurs proches par âge et destinataire



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

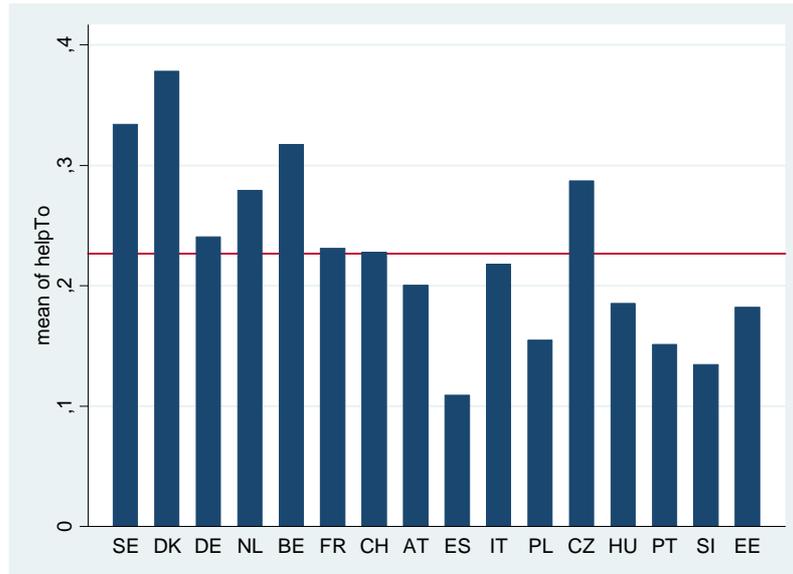
Lecture : 31% des ménages retraités, dont le plus âgé des membres a entre 60 et 64 ans, ont fourni de l'aide (soins personnels ou aide ménagère) à au moins un proche extérieur à leur ménage au cours des 12 derniers mois, le premier destinataire cité étant un des parents pour 12% des ménages retraités.

Champ : Ménages retraités dont le membre le plus âgé a plus de 55 ans (ensemble des pays).

La présence de conjoint peut marquer l'existence de conjoints extérieurs au ménage. Il est également probable que le répondant n'a pas compris que l'on parlait ici de l'aide à quelqu'un d'extérieur au ménage.

Des disparités importantes existent entre les différents pays participant à l'enquête SHARE. Au nord de l'Europe (au Danemark, en Suède et en Belgique), la part des ménages aidant se situent entre 30 et 40% contre 10% en Espagne. La France se situant dans la moyenne européenne observée sur l'échantillon avec 23%.

Graphique 2 – Aide des ménages retraités à leurs proches par pays



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : En Suède (SE), 33% des ménages retraités ont fourni de l'aide (soins personnels ou aide ménagère) à au moins un proche extérieur à leur ménage au cours des 12 derniers mois.

Champ : Ménages retraités dont le membre le plus âgé a plus de 55 ans.

(2.2) Aide apportée à un autre membre du ménage

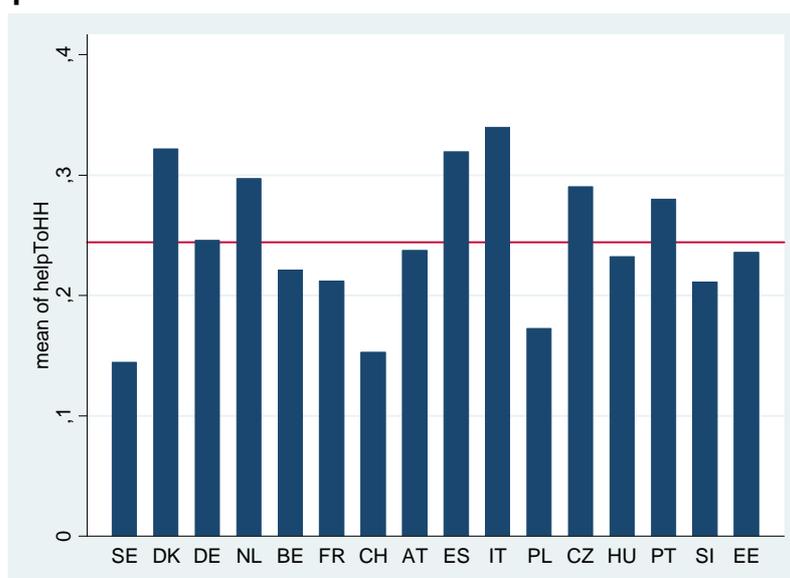
Des 32 156 retraités de plus de 55 ans de l'échantillon de SHARE, nous éliminons les individus vivant seuls (8 097 individus), non concernés par l'aide que l'on apporte au sein de son ménage. Ainsi, au sein des ménages retraités d'au moins 2 personnes, 9% des individus déclarent avoir fourni régulièrement de l'aide à une autre personne de leur ménage.

En se restreignant aux individus faisant partie de ménage dont une personne au moins a déclaré avoir des difficultés à accomplir certaines activités de tous les jours³ (20% des ménages retraités de 2 personnes ou plus), cette proportion atteint 24% dans l'ensemble des pays européens concernés. Elle grimpe à 39% si le répondant a lui-même déclaré ne pas rencontrer de difficultés dans la réalisation de ces activités de tous les jours.

L'aide est principalement destinée au conjoint (72%). A proportions sensiblement égales, les enfants cohabitants (11%) et les parents cohabitants (10%) sont ensuite cités.

³ Les restrictions d'activité sont mesurées ici par la difficulté à accomplir certaines activités quotidiennes de soin personnel, connues sous le terme d'ADL (*activities of daily living*): s'habiller, y compris mettre ses chaussures et ses chaussettes ; se déplacer dans une pièce ; prendre son bain ou sa douche ; manger, par exemple couper les aliments ; se mettre au lit ou se lever ; utiliser les toilettes, y compris s'y lever et s'y asseoir.

Graphique 3 – Part des retraités aidant un membre de leur ménage



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : En Suède (SE), 14% des retraités, faisant partie d'un ménage où une (ou des) difficulté(s) dans les activités de tous les jours a été déclarée(s), a fourni de l'aide à un autre membre du ménage au cours des 12 derniers mois.

Champ : Retraités de plus de 55 ans dans les ménages de 2 personnes ou plus où une ou plusieurs ADL⁴ ont été déclarées.

De nouveau, nous observons des disparités entre les pays. Les retraités ayant déclaré aider un autre membre de leur ménage représentent environ 15% en Suède et en Suisse et plus de 30% dans certains pays du Sud de l'Europe (Espagne, Italie) mais aussi au Danemark. Avec 21%, la France se trouve dans une position intermédiaire.

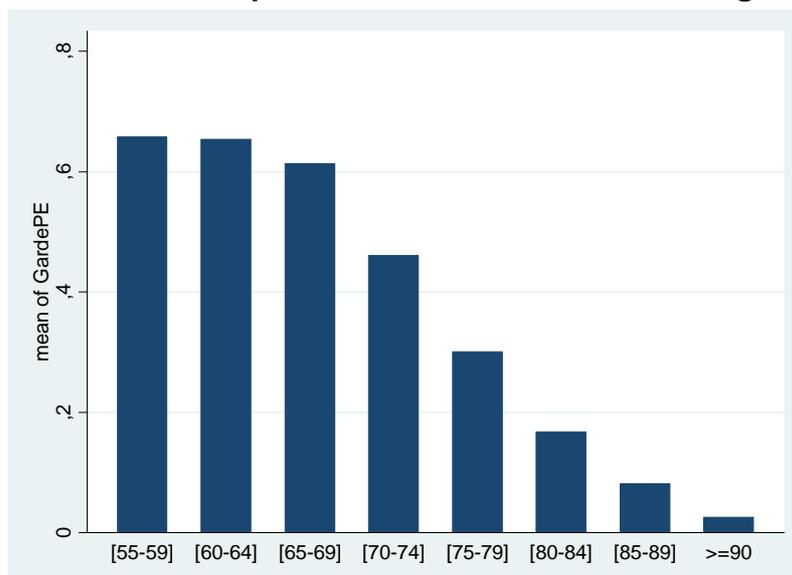
Afin de mieux comprendre ces disparités, il sera important dans une version prochaine de cette étude de comparer les différents types de ménages dans ces pays. En effet, les structures familiales peuvent varier dans les différents pays d'Europe, certains présentant des modes de coresidence intergénérationnels différents ou une plus grande présence de parents dépendants dans les ménages, et d'autres, au contraire, des taux d'institutionnalisation plus élevés (en moyenne plus important au nord de l'Europe).

⁴ Cf. note 3.

(2.3) Garde des petits enfants

Sur les 24 940 ménages retraités dont le membre le plus âgé a plus de 55 ans, nous éliminons les ménages sans petits-enfants (5 442 ménages). Parmi ces ménages, pour l'ensemble des pays, 42% ont déclaré avoir gardé leurs petits-enfants⁵ régulièrement ou occasionnellement durant les douze derniers mois.

Graphique 4 – Garde des petits-enfants en fonction de l'âge du ménage



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : 66% des ménages retraités, dont le plus âgé des membres a entre 55 et 59 ans, ont gardé leurs petits-enfants régulièrement ou occasionnellement au cours des 12 derniers mois.

Champ : Ménages retraités ayant des petits-enfants dont le membre le plus âgé a plus de 55 ans (ensemble des pays).

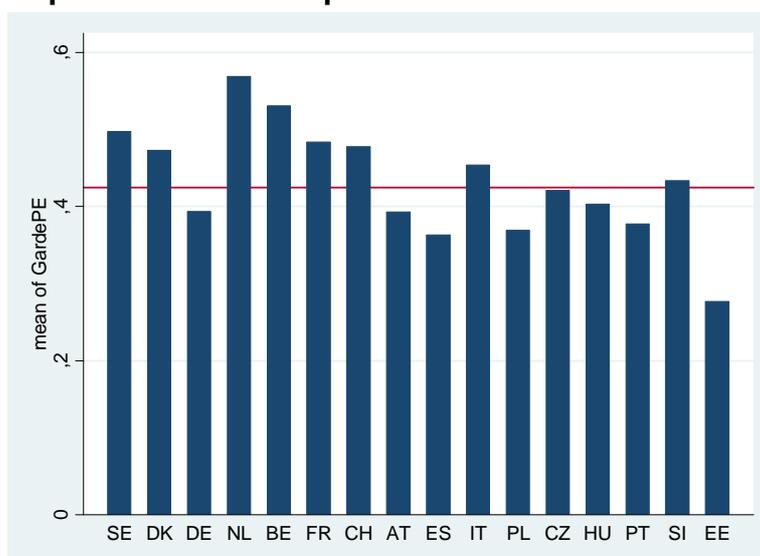
La part des ménages gardant leurs petits-enfants est de plus de 60% pour les ménages dont la personne la plus âgée a moins de 70 ans. Après ce seuil, elle chute en-dessous des 20% à partir de 80 ans.

Dans une prochaine version de l'étude, il pourra être intéressant de diviser la garde en fonction de la fréquence de celle-ci (tous les jours ou presque ; toutes les semaines ou presque ; tous les mois ou presque ; moins souvent).

Des différences importantes existent entre les différents pays. La part des ménages gardant leurs petits-enfants est de plus de 50% aux Pays-Bas ou en Belgique contre 30% en Estonie. Avec près de 50%, la France se situe au-dessus de la moyenne des pays.

⁵ Similaire aux résultats trouvés par François-Charles Wolff et Claudine Attias-Donfut dans « Les comportements intergénérationnels en Europe » à partir de la vague 1 de SHARE sur une base plus restreinte de pays (43,2%).

Graphique 5 – Garde des petits-enfants en fonction du pays



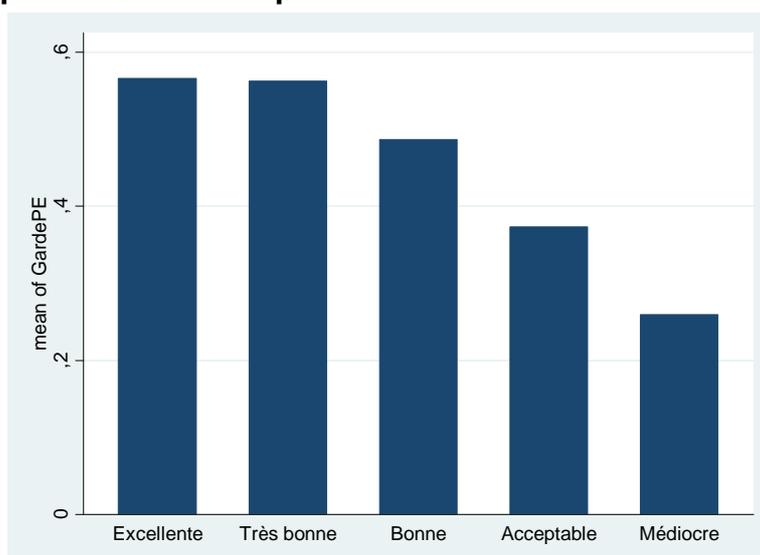
Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : Aux Pays-Bas (NL), 57% des ménages retraités ont gardé régulièrement ou occasionnellement leurs petits-enfants au cours des 12 derniers mois.

Champ : Ménages retraités ayant des petits-enfants dont le membre le plus âgé a plus de 55 ans.

La garde des petits-enfants varie selon l'état de santé du ménage retraité. Elle passe de près de 60% pour les ménages dont le membre le plus âgé est en bonne santé à environ 25% pour ceux où il déclare une santé médiocre (« Poor » dans la version anglaise du questionnaire). Ce dernier chiffre reste assez important, il pourrait être intéressant de créer un indice composite de la santé du ménage plutôt que d'utiliser la santé du plus âgé.

Graphique 6 – Garde des petits-enfants selon la santé du plus âgé



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : 57% des ménages retraités, dont le plus âgé des membres a déclaré être en excellente santé, ont gardé régulièrement ou occasionnellement leurs petits-enfants (12 derniers mois).

Champ : Ménages retraités ayant des petits-enfants dont le membre le plus âgé a plus de 55 ans (ensemble des pays).

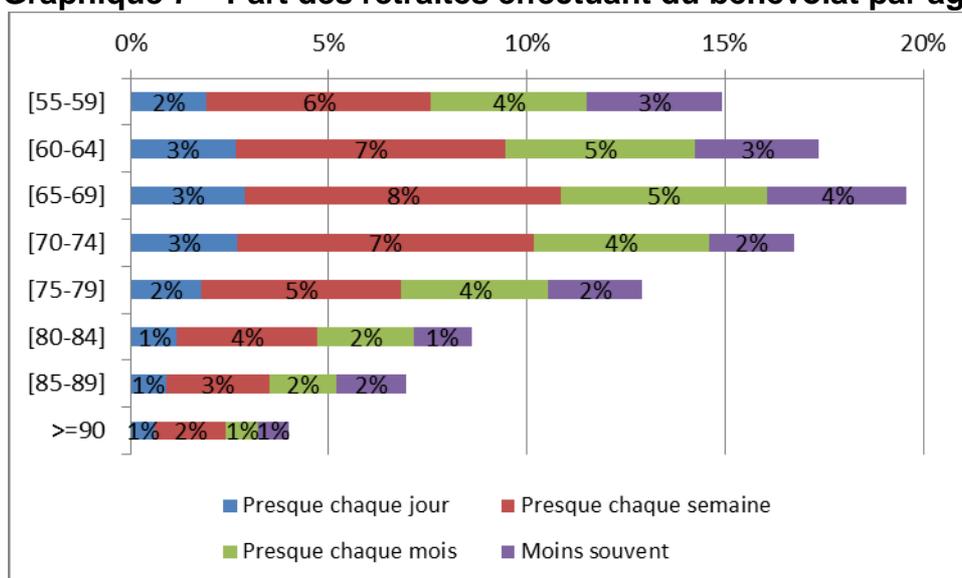
Afin de mesurer l'impact des facteurs individuels sur la probabilité de garder ses petits-enfants, dans une optique « toute chose égale par ailleurs », nous avons estimé un modèle de régression « probit ». L'âge du plus âgé des membres ainsi que le fait qu'il soit en mauvaise santé, ou que son conjoint le soit, influent négativement sur la garde des petits-enfants. Au contraire, le fait de vivre en Belgique, aux Pays-Bas, en France ou en Suisse ainsi que la taille du ménage ou le niveau d'éducation vont avoir un effet positif sur la probabilité de garder ses petits-enfants.

(2.4) Pratique du bénévolat

Dans la partie activité du questionnaire de l'enquête SHARE, il a été demandé aux différentes personnes interrogées si elles ont pratiqué le volontariat, le bénévolat, ou des activités caritatives au cours de la dernière année.

Parmi les 32 156 retraités de plus de 55 ans de l'échantillon européen, 4 872 (15%) ont déclaré avoir effectué du bénévolat au cours des 12 derniers mois.

Graphique 7 – Part des retraités effectuant du bénévolat par âge



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : 20% des retraités âgés de 65 à 69 ans ont pratiqué le volontariat, le bénévolat, ou des activités caritatives au cours de la dernière année. 8% l'ont pratiqué presque chaque semaine.

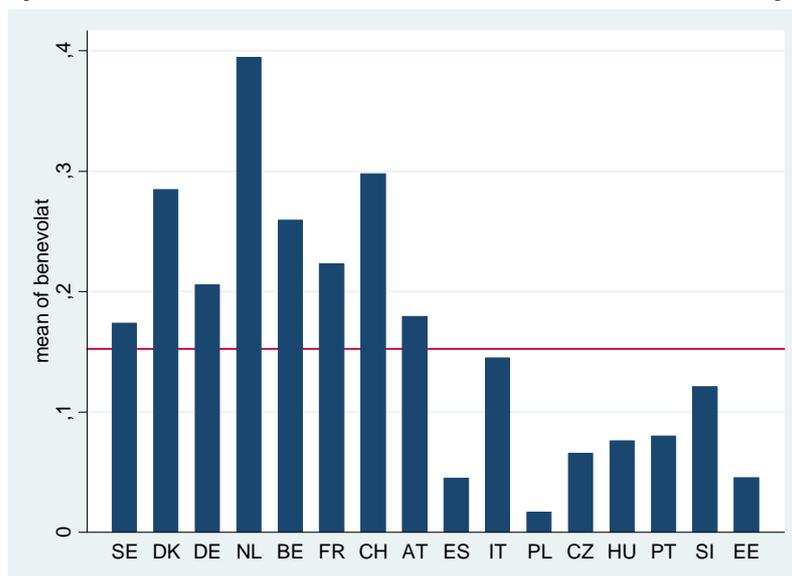
Champ : Retraités de plus de 55 ans (ensemble des pays).

Tous pays européen confondus, jusqu'à l'âge de 65-69 ans, la part des retraités déclarant effectuer du bénévolat croît de moins de 15% à environ 20%. En revanche, après 65 ans, cette proportion diminue et atteint moins de 5% à partir de 90 ans.

Néanmoins, parmi ceux qui effectuent du bénévolat, la structure de la fréquence à laquelle ils ont effectué cette activité au cours de la dernière année reste stable par rapport à l'âge du retraité. A première vue, ce résultat semble un peu contre-intuitif puisque l'on pouvait s'attendre à voir la part des catégories « Presque chaque jour », et dans une moindre mesure celle de « Presque chaque semaine », diminuer avec

l'âge. Cela est peut-être dû à un effet d'habitude, les personnes continuant leurs activités avec la même intensité, ou gardant la même activité liée à une intensité déterminée, ou préférant arrêter plutôt que diminuer cette intensité.

Graphique 8 – Part des retraités effectuant du bénévolat par pays



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : Au Danemark (DK), 29% des retraités ont pratiqué le volontariat, le bénévolat, ou des activités caritatives au cours de la dernière année.

Champ : Retraités de plus de 55 ans.

Des disparités très importantes existent entre les différents pays au niveau de la pratique du bénévolat. Cette pratique semble plus fréquente dans les pays du nord (Pays-Bas 40%, Danemark 29%) et du centre (Suisse 30%) de l'Europe. A l'inverse, dans le sud (Espagne 4%) ou à l'est (Pologne 2%, Estonie 4%) de l'Europe cette pratique reste plus marginale.

Parmi les facteurs pouvant expliquer la participation à du bénévolat, l'âge ainsi qu'être en mauvaise santé sont les deux éléments qui contribuent le plus négativement. Résider en République Tchèque, en Hongrie ou au Portugal est également un facteur contribuant à une plus faible participation. A l'inverse, vivre aux Pays-Bas, en Suisse, en France ou en Belgique, mais également un haut niveau d'éducation font que les retraités pratiquent plus le volontariat, le bénévolat, ou des activités caritatives.

La croissance observée de la participation pour les retraités les plus jeunes pourrait donc probablement s'expliquer par un effet de sélection. Les retraités les plus jeunes le sont généralement au titre de longues carrières ou de métiers pénibles, ce qui peut être associé à un état de santé ou un niveau d'éducation en moyenne inférieur, d'où la pratique moins fréquente du bénévolat.

(3) Les aides reçues par les retraités et dons d'argent versés et reçus

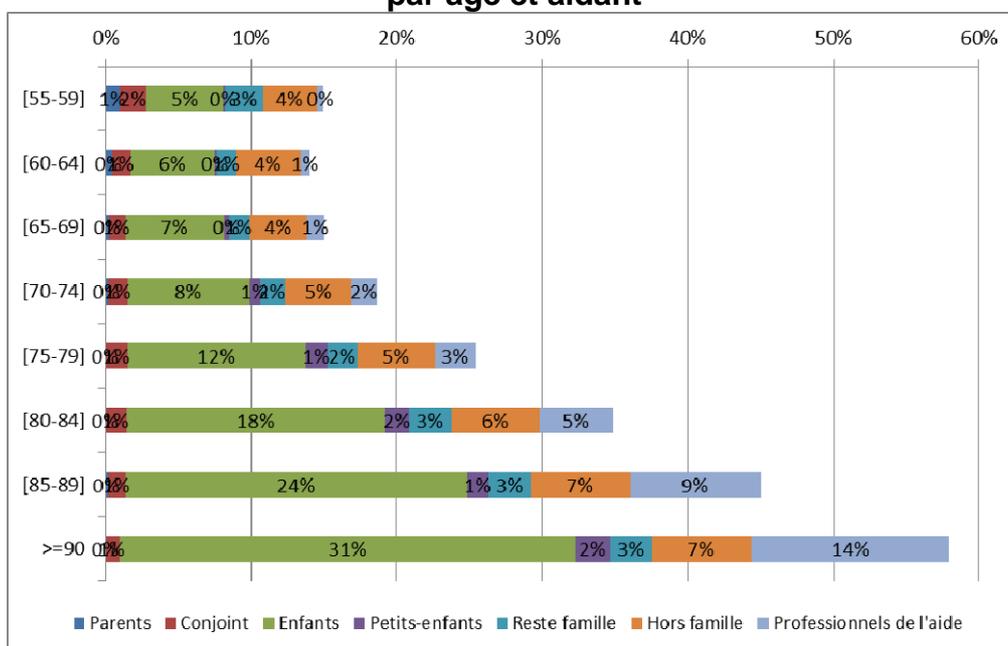
Dans cette partie, l'aide des ménages retraités par des proches extérieurs au ménage sera détaillée. Puis, les dons financiers effectués ou reçus seront présentés. Pour chacun de ces thèmes, il apparaît que les enfants sont les destinataires ou les soutiens principaux.

(3.1) *Aide des ménages retraités par des proches extérieurs au ménage*

Parmi les 24 831 ménages retraités ayant répondu à la question de l'aide reçue depuis l'extérieur du ménage, 23% reçoivent de l'aide (soins personnels ou aide ménagère) d'au moins un proche extérieur au ménage.

Encore une fois, cette question de l'aide reçue par le ménage d'un proche extérieur a pu être posée à chaque ménage jusqu'à 3 fois. A chaque réponse positive, il a été demandé qui était l'aidant. Parmi les personnes citées en premier, les enfants non-cohabitants sont assez largement majoritaires (48%), puis viennent les proches hors-famille (21%) et les professionnels de l'aide (12%) que nous avons isolés ici. Nous observons également une évolution dans la répartition des aidants en fonction de l'âge du ménage.

Graphique 9 - Aide des proches extérieurs aux ménages retraités par âge et aidant



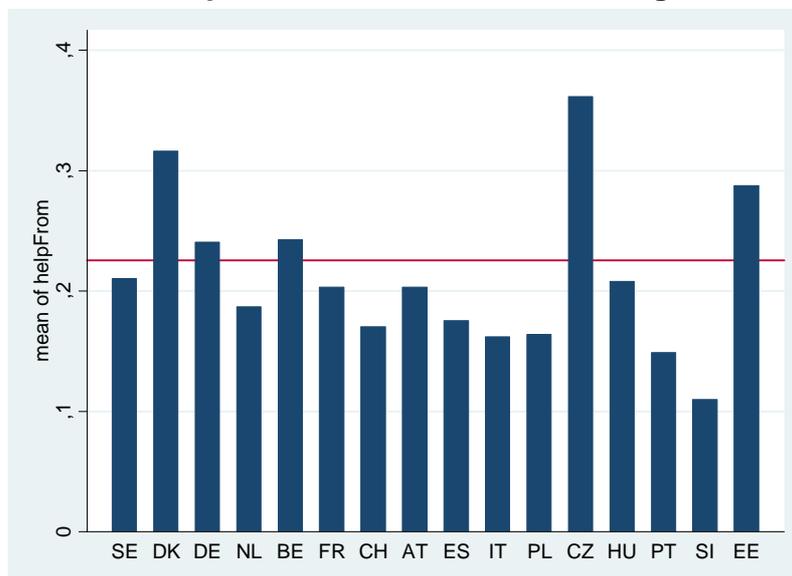
Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : 19% des ménages retraités, dont le plus âgé des membres a entre 70 et 74 ans, ont reçu de l'aide (soins personnels ou aide ménagère) d'au moins un proche extérieur à leur ménage au cours des 12 derniers mois, le premier aidant cité étant dans 42% (8%/19%) des cas leurs enfants.

Champ : Ménages retraités dont le membre le plus âgé a plus de 55 ans (ensemble des pays).

L'implication des enfants est croissante avec l'âge des parents. Un tiers des ménages retraités aidés parmi les 55-59 ans l'est par un enfant et plus de la moitié de ceux aidés après 90 ans. Une croissance importante de l'aide apportée les professionnels de l'aide (médecin, infirmière, ...), considérés comme des proches par les ménages, est également observée.

Graphique 10 - Aide des proches extérieurs aux ménages retraités par pays



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : En France (FR), 20% des ménages retraités ont reçu de l'aide (soins personnels ou aide ménagère) d'un proche extérieur à leur ménage au cours des 12 derniers mois.

Champ : Ménages retraités dont le membre le plus âgé a plus de 55 ans.

Encore une fois, des différences existent entre les différents pays : plus de 30% en République Tchèque ou au Danemark (qui se distinguaient aussi pour l'aide reçue), moins de 15% au Portugal ou Slovénie.

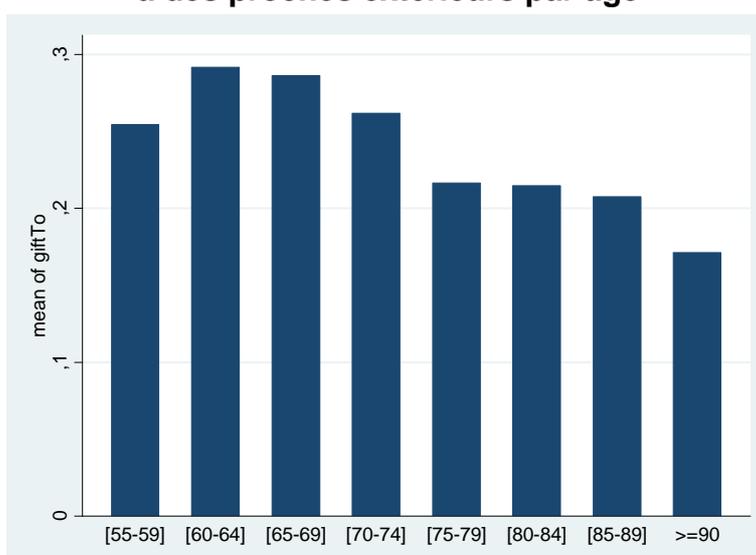
(3.2) Dons financiers (250 euros ou plus) effectués

Parmi les 24 601 ménages retraités ayant répondu à cette question, 25% déclarent avoir effectué un don de 250 euros ou plus à au moins un proche extérieur au ménage au cours des 12 derniers mois, 11% au moins 2 dons, et 4% au moins 3 dons.

Comme la question de l'aide du ménage envers un proche extérieur au ménage, cette question du don à autrui a été posée à chaque ménage jusqu'à 3 fois. A chaque réponse positive, il a été demandé quel était le destinataire de ce don financier. Parmi les personnes citées en premier, les descendants, enfants et petits-enfants sont les destinataires les plus représentés : 62% pour les enfants et 20% pour les petits-enfants.

Nous observons une diminution des dons en fonction de l'âge du plus âgé des membres du ménage.

Graphique 11 - Dons de 250€ ou plus des ménages retraités à des proches extérieurs par âge



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

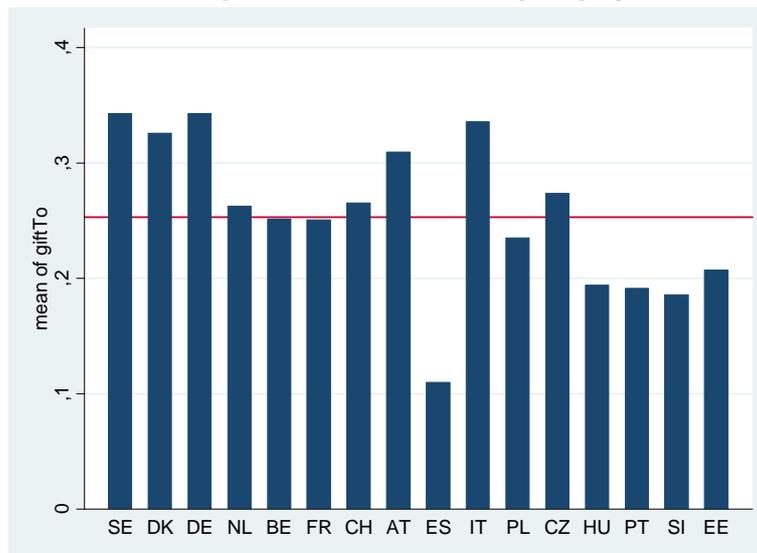
Lecture : 29% des ménages retraités, dont le membre le plus âgé a entre 60 et 64 ans, ont effectué un don de 250€ ou plus à au moins un proche au cours des 12 derniers mois.

Champ : Ménages retraités dont le membre le plus âgé a plus de 55 ans (ensemble des pays).

Les dons s'effectuent surtout avant 70 ans, ensuite plus l'âge du membre le plus âgé du ménage augmente, moins les dons deviennent fréquents : près de 30% des ménages retraités quand le plus âgé des membres a moins de 70 ans contre 15% pour les plus de 90 ans. Comme pour l'aide en temps apporté par les ménages, il sera intéressant de croiser l'âge avec les destinataires du don. Notons qu'ici comme ailleurs, il ne faut pas interpréter cet effet comme un pur effet d'âge car il s'y mêle un possible effet de générations, si par exemple les plus âgés sont moins fortunés.

Cette pratique présente, de nouveau, des disparités importantes entre les pays, passant de plus de 30% en Suède, au Danemark, en Allemagne, en Autriche et en Italie, à environ 10% en Espagne. La France se situe dans la moyenne avec environ 25%.

Graphique 12 - Dons de 250€ ou plus des ménages retraités à des proches extérieurs par pays



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : En Belgique (BE), 25% des ménages retraités ont effectué un don de 250€ ou plus à au moins un proche au cours des 12 derniers mois.

Champ : Ménages retraités dont le membre le plus âgé a plus de 55 ans.

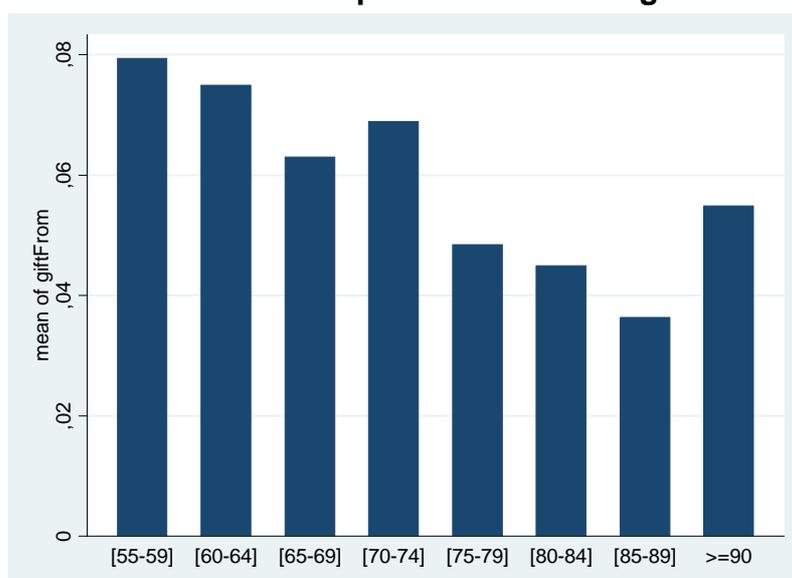
(3.3) Dons financiers (250 euros ou plus) reçus

Parmi les 24 615 ménages retraités ayant répondu à cette question, 6% déclarent avoir reçu un don de 250 euros ou plus d'au moins un proche extérieur au ménage au cours des 12 derniers mois et 2% avoir reçu au moins 2 dons. Notons que cette fréquence est bien inférieure à celle des dons versés.

L'évolution par âge de la fréquence de réception de ces dons est intéressante (graphique 14). En effet, bien que globalement, nous observons une décroissance après 75 ans, la part des ménages recevant des dons grimpe à près de 6% après 90 ans. Le type de donateurs peut éclairer ce phénomène. Les dons viennent essentiellement des enfants (63%)⁶, sans doute pour les plus âgés des pays du sud aux ressources modestes, puis des parents (11%), sans doute pour les plus jeunes des retraités. Cette hypothèse sera approfondie dans une version ultérieure de l'étude.

⁶ La question ayant pu être posée jusqu'à 3 fois, les donateurs cités lors de la première occurrence de la question ont été utilisés.

Graphique 13 - Dons de 250€ de proches aux ménages retraités par âge



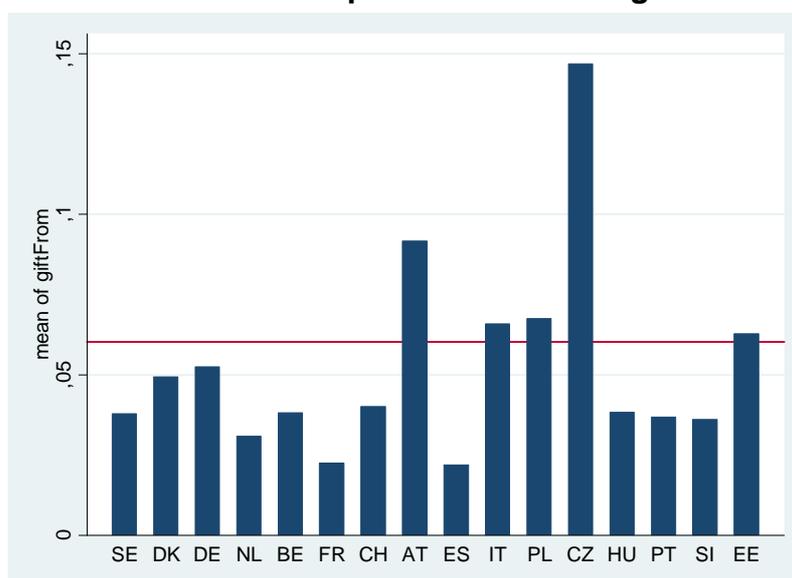
Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : 8% des ménages retraités, dont le membre le plus âgé a entre 55 et 59 ans, ont effectué un don de 250€ ou plus à au moins un proche au cours des 12 derniers mois.

Champ : Ménages retraités dont le membre le plus âgé a plus de 55 ans (ensemble des pays).

La France fait partie, avec l'Espagne, des pays où ces dons sont les moins fréquents avec moins de 3% des ménages retraités concernés. A l'opposé, en République Tchèque (15%) et en Autriche (près de 10%) ces dons sont plus fréquents.

Graphique 14 - Dons de 250€ de proches aux ménages retraités par pays



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : En Estonie (EE), 6% des ménages retraités ont reçu un don de 250€ ou plus d'au moins un proche au cours des 12 derniers mois.

Champ : Ménages retraités dont le membre le plus est âgé a plus de 55 ans.

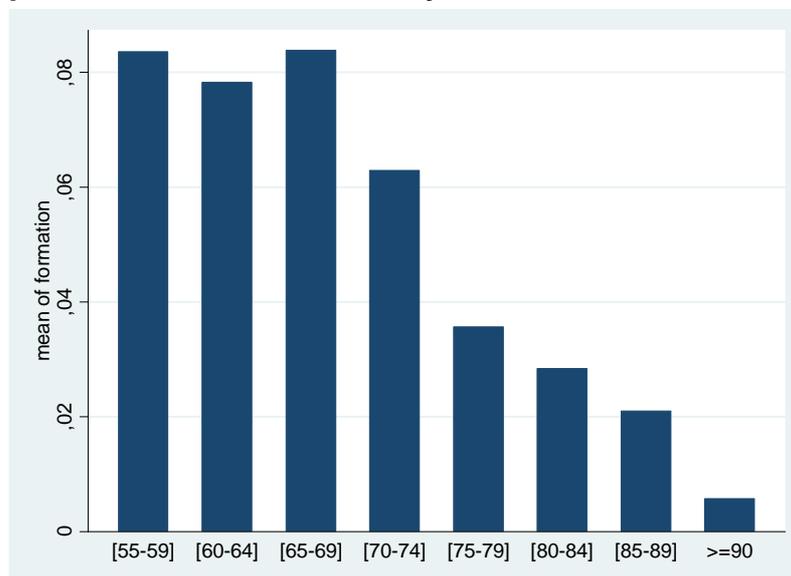
(4) La sociabilité des retraités, leur participation à la vie associative, à la vie civique

Dans le module « Activités » du questionnaire SHARE, les différentes personnes sont interrogées sur les activités pratiquées au cours des 12 derniers mois.

Dans cette partie, une analyse descriptive par pays et par âge des taux de participation des retraités à des activités sociales à partir de la vague 4 (2010-2011) de l'enquête SHARE est présentée.

Parmi les 32 544 retraités, 1 956 (6%) ont déclaré avoir suivi une formation ou des cours au cours des 12 derniers mois.

Graphique 15 – Part des retraités ayant suivi une formation par âge



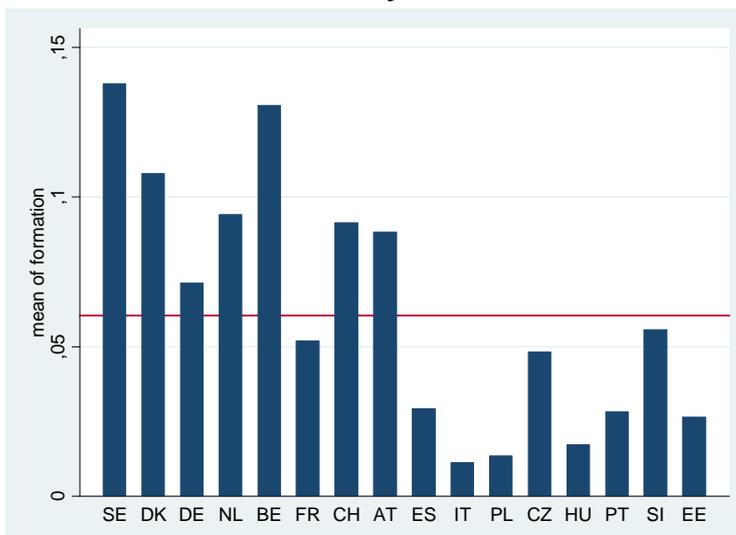
Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : 8% des retraités âgés de 65 à 69 ans ont suivi une formation ou des cours au cours de la dernière année.

Champ : Retraités de plus de 55 ans (ensemble des pays).

La part des retraités suivant une formation ou des cours est relativement stable autour de 8% pour les 55-69 ans. Puis, cette part décroît et passe sous les 4% à partir de 75 ans et sous les 2% à partir de 90 ans.

Graphique 16 – Part des retraités ayant suivi une formation par pays



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

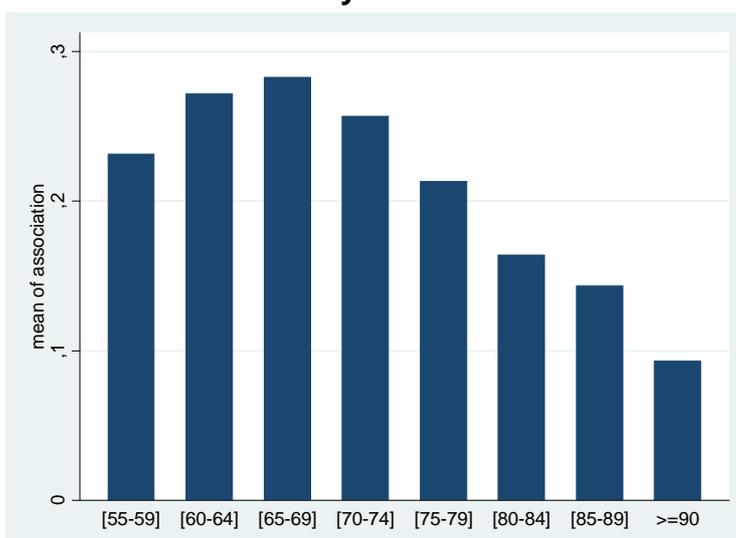
Lecture : Au Danemark (DK), 11% des retraités ont suivi une formation ou des cours au cours de la dernière année.

Champ : Retraités de plus de 55 ans.

Dans l'échantillon de la vague 4, tous les pays ont une part de retraités suivant des formations inférieure à 10% sauf en Suède, en Belgique et au Danemark. Globalement, les proportions de retraités suivant des formations ou des cours sont supérieures dans les pays du nord et de l'ouest de l'Europe et plus faible au sud ou à l'est. La France avec un peu plus de 5% se situe sous la moyenne.

Parmi les retraités, 7 761 (24%) ont déclaré avoir eu une activité dans un club, une amicale, une association (sportive, 3ème âge, bridge) au cours des 12 derniers mois.

Graphique 17 – Part des retraités ayant eu une activité associative par âge



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

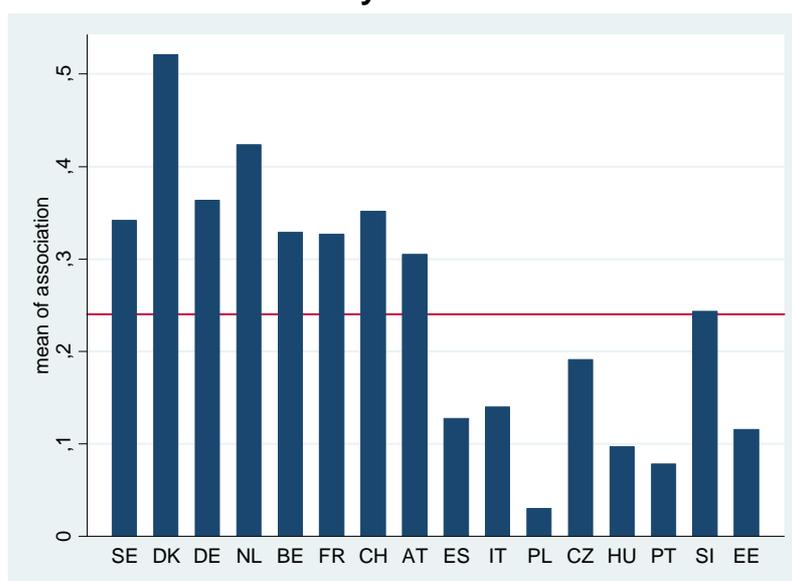
Lecture : 28% des retraités âgés de 65 à 69 ans ont eu une activité dans un club, une amicale, une association (sportive, 3ème âge, bridge) au cours de la dernière année.

Champ : Retraités de plus de 55 ans (ensemble des pays).

Parmi les retraités, nous observons que la part des personnes déclarant une activité au sein d'une association augmente dans un premier temps avec l'âge de la personne pour atteindre près de 30% pour les 65-69 ans. Ensuite, cette part décroît progressivement pour atteindre moins de 10% pour les plus de 90 ans.

La même structure que pour les formations est observée entre les différents pays d'Europe avec deux groupes de pays qui semblent se dégager : nord et ouest de l'Europe d'un côté avec des proportions supérieures à 30% ; le sud et l'est de l'Europe avec tous les pays sous les 20% à l'exception de la Slovaquie. Avec plus de 30%, la France se situe au-dessus de la moyenne.

Graphique 18 – Part des retraités ayant eu une activité associative par pays



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : Au Danemark (DK), 52% des retraités ont eu une activité dans un club, une amicale, une association (sportive, 3ème âge, bridge) au cours de la dernière année.

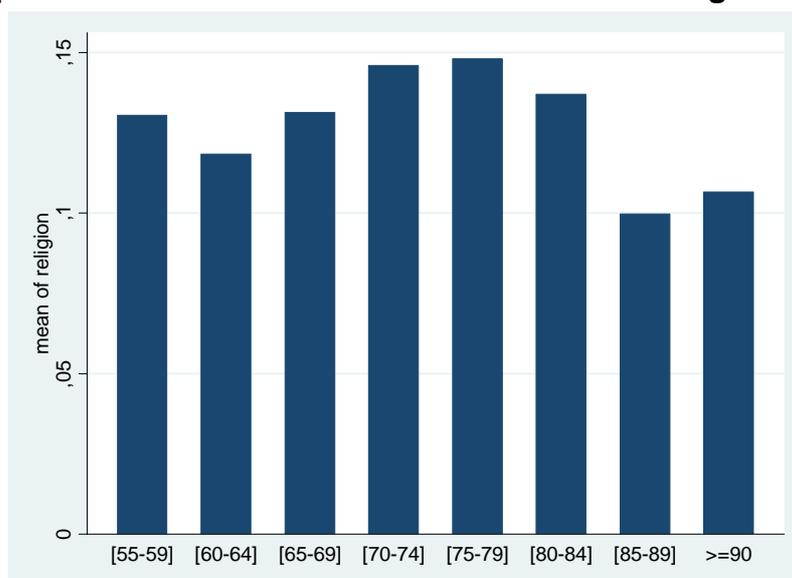
Champ : Retraités de plus de 55 ans.

13% des retraités ont déclaré avoir participé aux activités d'une organisation religieuse (église, synagogue, mosquée etc.) au cours des 12 derniers mois.

L'évolution de la participation aux activités d'une organisation religieuse en fonction de l'âge (graphique 20) présente une différence avec la participation à d'autres activités. En effet, cette participation passe par un maximum entre 70 et 85 ans.

Tous les pays ont une proportion de retraités participant aux activités d'une organisation religieuse inférieure à 20% à l'exception de la Pologne avec un taux proche de 45%. La France avec moins de 10% se situe sous la moyenne en compagnie de la République Tchèque et de l'Estonie.

Graphique 19 – Part des retraités avec une activité religieuse par âge

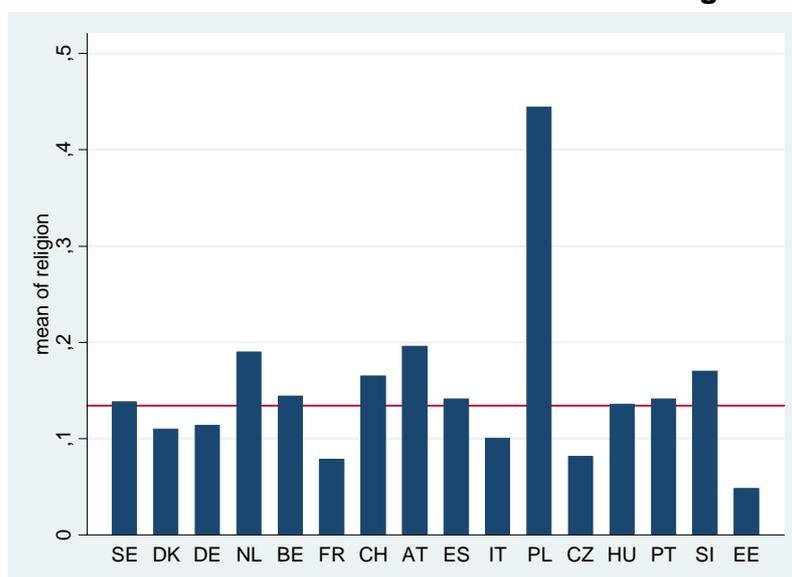


Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : 13% des retraités âgés de 65 à 69 ans ont participé aux activités d'une organisation religieuse (église, synagogue, mosquée etc.) au cours de la dernière année.

Champ : Retraités de plus de 55 ans (ensemble des pays).

Graphique 20 – Part des retraités avec une activité religieuse par pays



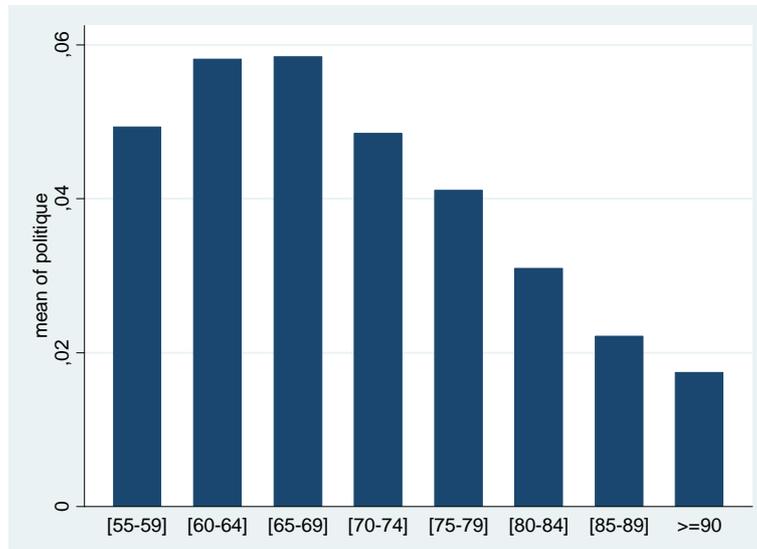
Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : Au Danemark (DK), 11% des retraités ont participé aux activités d'une organisation religieuse (église, synagogue, mosquée etc.) au cours de la dernière année.

Champ : Retraités de plus de 55 ans.

Parmi les retraités, 5% ont déclaré avoir participé aux activités d'une organisation politique, syndicale, locale ou communale au cours des 12 derniers mois.

Graphique 21 – Part des retraités avec une activité politique par âge



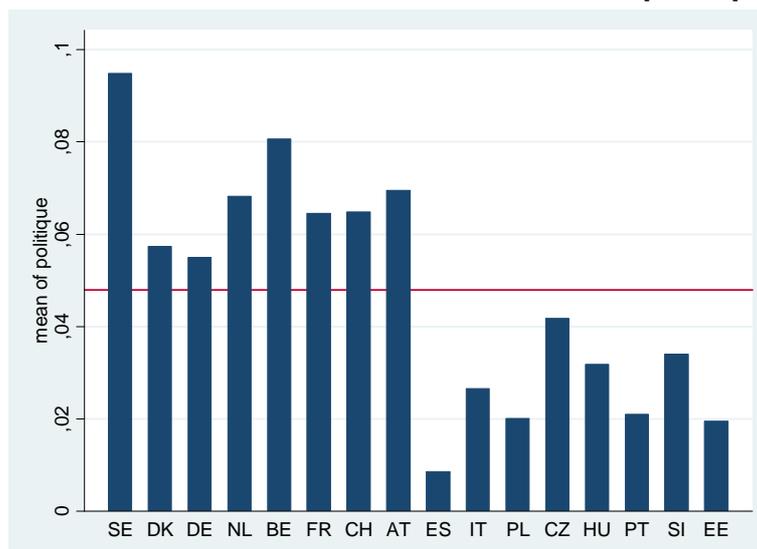
Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : 6% des retraités âgés de 65 à 69 ans ont participé aux activités d'une organisation politique, syndicale, locale ou communale au cours de la dernière année.

Champ : Retraités de plus de 55 ans (ensemble des pays).

Comme pour la plupart des autres activités, la participation aux activités d'une organisation politique, syndicale, locale ou communale augmente jusqu'à 65-69 ans (près de 6%) pour baisser régulièrement et passer sous les 2% pour les plus de 90 ans.

Graphique 22 – Part des retraités avec une activité politique par pays



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

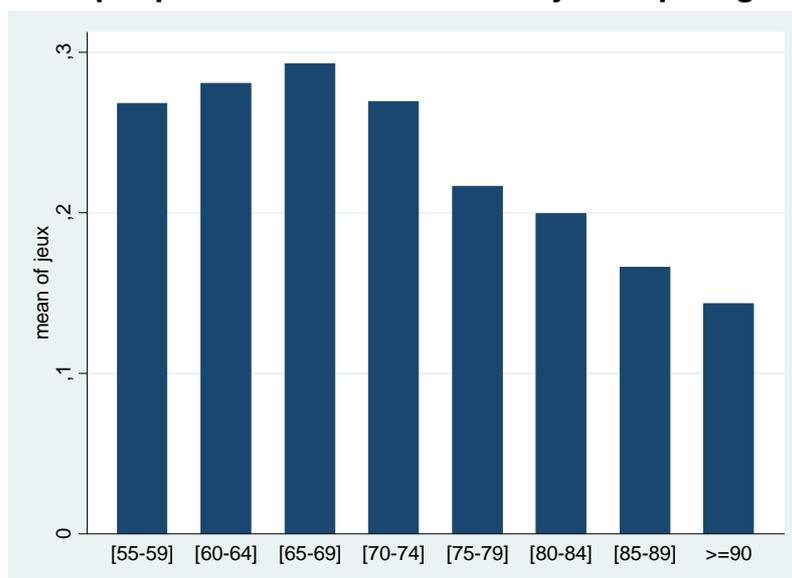
Lecture : Au Danemark (DK), 6% des retraités ont participé aux activités d'une organisation politique, syndicale, locale ou communale au cours de la dernière année.

Champ : Retraités de plus de 55 ans.

Par pays, encore une fois, deux groupes se distinguent : le nord et l'ouest de l'Europe avec des taux compris entre 6% et 10% ; le sud et l'est avec des taux compris entre 1 et 4%. La France, avec plus 6% se situe au-dessus de la moyenne.

25% des retraités ont déclaré avoir participé à des jeux de cartes ou de société, tels que les échecs au cours des 12 derniers mois.

Graphique 23 – Part des retraités jouant par âge



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

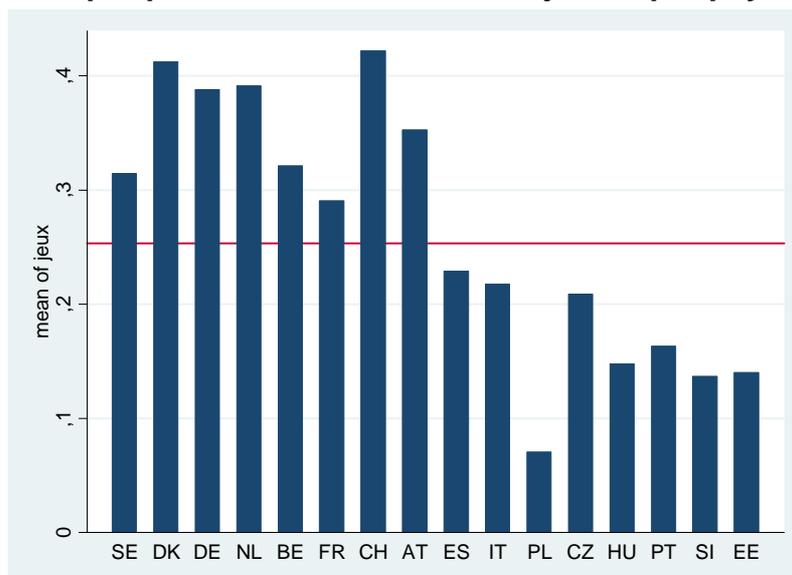
Lecture : 29% des retraités âgés de 65 à 69 ans ont participé à des jeux de cartes ou de société, tels que les échecs au cours de la dernière année.

Champ : Retraités de plus de 55 ans (ensemble des pays).

La même évolution par âge que pour d'autres activités sociales est observée pour la participation à des jeux de cartes ou de société : croissance jusqu'à 65-69 ans pour atteindre près de 30% ; baisse ensuite pour passer sous les 15% pour les plus de 90 ans.

Les pays du nord et de l'ouest de l'Europe voient, encore une fois, leurs retraités jouer plus qu'ailleurs avec des taux allant de près de 30% en France à plus de 40% en Suisse et au Danemark. Ensuite, avec un peu plus de 20%, viennent l'Espagne, l'Italie et la République Tchèque. La Pologne a la proportion de « joueurs » la plus faible avec moins de 10%.

Graphique 24 – Part des retraités jouant par pays



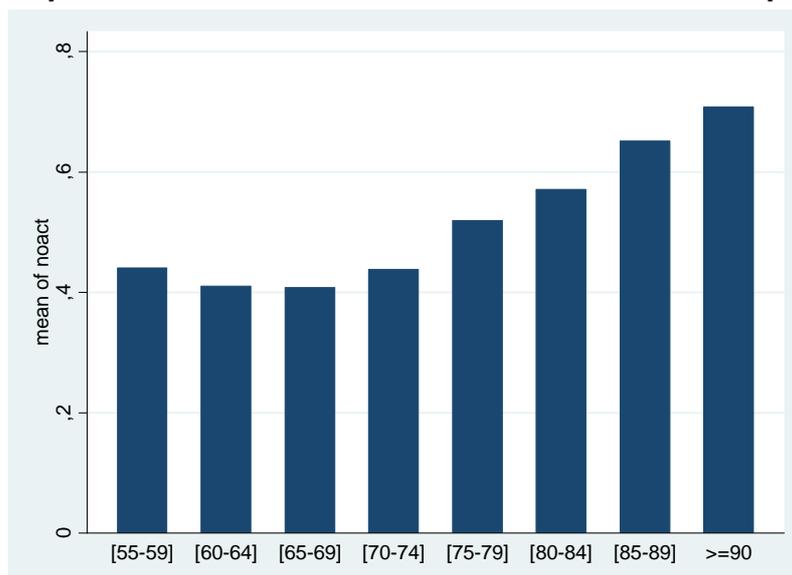
Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : Au Danemark (DK), 41% des retraités ont participé à des jeux de cartes ou de société, tels que les échecs au cours de la dernière année.

Champ : Retraités de plus de 55 ans.

Parmi les retraités, 47% ont déclaré ne prendre part à aucune des activités sociales mentionnées ci-dessus (bénévolat, association, politique, religion, jeux de société) au cours des 12 derniers mois. Cette part est assez importante et cela signifie que ceux qui ont une activité sociale, en ont fréquemment plusieurs.

Graphique 25 – Part des retraités sans activité sociale par âge



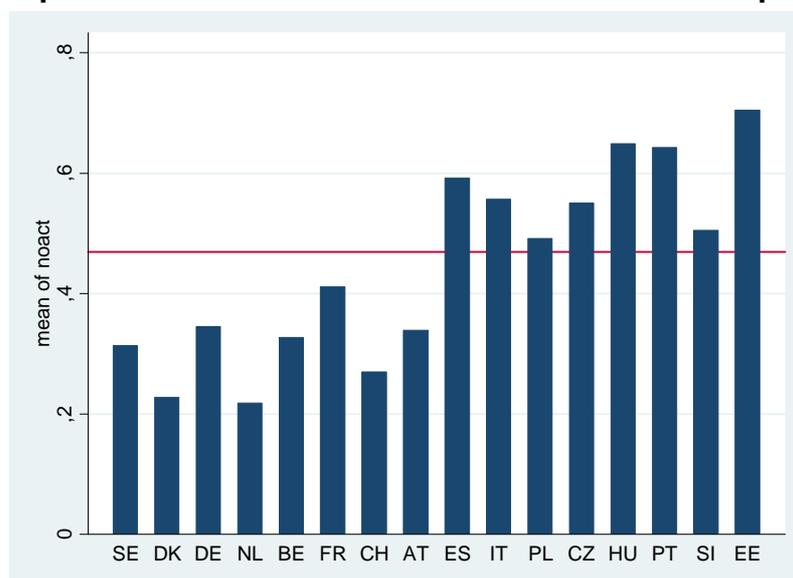
Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : 41% des retraités âgés de 65 à 69 ans n'ont eu aucune activité sociale au cours de la dernière année.

Champ : Retraités de plus de 55 ans (ensemble des pays).

L'évolution par âge de la part de retraités n'ayant participé à aucune activité sociale commence par décroître jusqu'à 65-69 ans pour atteindre 40%. Elle augmente ensuite pour dépasser les 60% après 85 ans.

Graphique 26 – Part des retraités sans activité sociale par pays



Source : Enquête SHARE Vague 4 (version 1.1.1) – Résultats non-pondérés

Lecture : Au Danemark (DK), 23% des retraités n'ont eu aucune activité sociale au cours de la dernière année.

Champ : Retraités de plus de 55 ans.

La structure s'inverse également pour la distribution par pays. La part de retraités ayant déclaré ne pas avoir participé à des activités sociales est plus importante à l'est et au sud de l'Europe. La France avec un peu plus de 40% se situe sous la moyenne mais au-dessus des autres pays de l'ouest ou du nord de l'Europe.

Les résultats d'un modèle de régression probit concernant la probabilité de ne pas participer à des activités sociales fournissent des indications sur les facteurs individuels qui influent positivement ou négativement sur cette probabilité. Ainsi, les retraités les plus âgés ou ceux déclarant une mauvaise santé ont la plus forte probabilité de ne pas participer à aucune activités sociales, tandis que ceux ne rencontrant pas de fins de mois difficiles, ayant des enfants ou un bon niveau d'éducation ont moins de chance de ne pas avoir d'activités sociales. Au niveau des facteurs plus culturels ou institutionnels liés au pays, on retrouve que vivre en Italie, en Espagne, en République Tchèque, en Hongrie, au Portugal, en Slovénie ou en Estonie augmente les chances de n'avoir aucune des activités sociales mentionnées, tandis que les retraités des Pays-Bas ou de Suisse ont moins de chance de ne pas participer à des activités sociales.

Certaines activités sont également plus dépendantes du sexe de la personne. Ainsi, les femmes auront plus de chance de participer aux activités d'une organisation religieuse ou de suivre une formation. Les hommes de leur côté sont plus concernés par les activités d'une organisation politique, syndicale, locale ou communale.

Il est intéressant de montrer que les retraités sont nombreux à avoir des activités sociales, mais la retraite en elle-même est-elle une occasion d'entreprendre une nouvelle activité ? Une analyse longitudinale (encore en cours) des activités sociales réalisées pendant les vagues 1, 2 et 4 de l'enquête SHARE permet de répondre à cette question. Selon ses premiers résultats, le passage à la retraite serait bien l'occasion de s'engager dans des activités sociales. L'évolution de l'état de santé jouerait aussi un rôle crucial, en particulier l'avènement de problème de mobilité.